



Monsieur le Directeur,

Les secrétaires départementaux des organisations syndicales ci-dessus ne pourront participer au moment de convivialité auquel vous avez convié les agents le 18 avril 2019.

En effet, dans le contexte actuel de destruction de la DGFIP encouragée par le Ministre et menée par le Directeur Général, il ne nous est pas possible de nous réjouir des suppressions d'emplois, de la géographie revisitée, et de la disparition des services publics.

D'autant plus, qu'il est probable, possible, que des représentants de la DRFIP Occitanie soient présents, ceux-là même qui ont traîné des agents de la DGFIP devant les tribunaux comme de dangereux délinquants, plutôt que de négocier après 2 mois de grève.

Nous ne saurions cautionner par notre présence à cette collation les projets de la DGFIP et les actions menaçant les libertés syndicales et le droit à manifester.

Les secrétaires départementaux :